

Résolutions de la 11^e Assemblée générale de l' UICN

Banff, Alberta, Canada
16 septembre 1972

23. Formation des professionnels à l'environnement

Reconnaissant l'importance de l'éducation à l'environnement à tous les niveaux de formation, et en particulier lors de la formation professionnelle ;

Prenant en compte le rôle spécifique dévolu à l'UICN dans la promotion et le développement de concepts éducatifs environnementaux et de pratiques qui y sont liées ;

La 11^e Assemblée générale de l'UICN, réunie à Banff (Canada), en septembre 1972:

Demande instamment aux gouvernements et institutions concernés de prendre les dispositions nécessaires pour intégrer les aspects environnementaux dans le cursus de formation des professionnels, particulièrement de ceux qui seront amenés à prendre des décisions et à mettre en œuvre des programmes ayant un impact environnemental.

***Note :** cette résolution ne constitue pas une traduction officielle d'époque. Veuillez vous reporter au texte de la résolution en langue anglaise qui fait foi.*